

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18928 - 73ÈME ANNÉE

**Une affiche jugée raciste par de nombreux Réunionnais
« identité visuelle » d'un festival du film à Saint-Philippe**

**Affiche de Même pas peur : où est le
« vivre ensemble » à La Réunion ?**



Les auteurs d'une affiche, perçue comme raciste par de nombreux Réunionnais, et certains de leurs soutiens persistent et signent : elle sera mise en valeur comme « identité visuelle » du festival cinématographique Même pas peur qui s'ouvre à partir d'aujourd'hui à Saint-Philippe. Cette prise de position se fait au nom d'une liberté d'expression artistique qui a manifestement ses limites dans ce cas précis, et qui agit comme un révélateur de la fragilité de la cohésion d'une société réunionnaise qui porte en elle une histoire marquée par la violence de l'esclavage et de la colonisation.

Dans son édition du 16 février dernier, le « Journal de l'île » fait un compte rendu de la conférence de presse présentant le festival cinématographique « Même pas peur » qui commence à partir d'aujourd'hui à Saint-Philippe.

Chacun se souvient que la première affiche du festival 2018 avait soulevé une grande indignation, car des femmes avaient été peintes en noir et affublées de nids d'oiseaux sur la tête pour faire lieu de cheveux, leur donnant un aspect de coupe afro. De nombreuses réactions ont dénoncé le caractère raciste d'une telle affiche, considérée comme un blackface ayant pour résultat de caricaturer les descendants d'esclaves à La Réunion, tandis que ses partisans se retranchaient derrière la liberté de l'artiste et affirmaient que tout dépendait de l'interprétation. Suite à cette mobilisation, « Même pas peur » a remplacé l'affiche par une autre, où la directrice du festival se donne l'image d'une personne censurée.

L'article du « JIR » signale que la première affiche sera mise en valeur au cours du festival. Voici ce qu'écrit notre confrère à ce sujet :

« Unis dans l'affirmation de la liberté d'expression artistique, la ville de Saint-Philippe et le festival Même pas peur sortent grandis de l'affrontement médiatique du mois de janvier. La Réunion entière s'est éveillée à la réalité d'une municipalité insoumise du sud sauvage défendant l'usage d'une affiche accusée de « blackface » par des communautés puristes de métropole. « Je réaffirme que l'affiche, très injustement contestée, d'Aurélia Mengin, sera l'identité visuelle du festival sur les murs du complexe Henri Madoré », déclare le maire Olivier Rivière ».

L'indignation des Réunionnais censurée

Dans une société réunionnaise qui a réussi à construire malgré des siècles de violences une cohésion jugée exemplaire dans le monde, un tel discours interroge. Devant une indignation manifeste, la décision aurait sans doute mérité plus de mesure. En effet, une seconde affiche avait été réalisée, pourquoi ne pas l'utiliser comme « identité vi-

suelle » du festival ?

La persistance souligne que les auteurs de cette affiche et leur soutien sont convaincus de leur bon droit, et ont donc refusé de prendre en compte le sentiment de nombreux Réunionnais indignés. D'où vient donc cette difficulté à tenir compte de toutes les composantes du « vivre ensemble » si souvent mis en valeur pour ce qui concerne La Réunion.

En effet, les plus vives réactions contre cette affiche sont venues de ceux qui ont dans leur sang la souffrance de leurs ancêtres victimes d'un crime contre l'humanité, puis exploités sans vergogne par la classe dominante du capitalisme, et aujourd'hui abandonnés par un système qui a décidé de refuser de respecter leur droit au travail ce qui a pour résultat de les maintenir dans la pauvreté.

Affirmer en outre que l'opposition à cette affiche venait de « communautés puristes de métropole » souligne le décalage qui existe entre la réalité et sa retranscription. Car personne ne peut nier que de nombreux Réunionnais se sont sentis rabaisés par une telle affiche, et ont osé exprimer leur point de vue. Force est de constater qu'il a été décidé de ne pas tenir compte de l'indignation.

Sur la base de ces faits, une question mérite donc d'être posée. Tout ceci ne montre-t-il pas la survivance d'un vieux fond où un racisme décomplexé peut s'exprimer au grand jour, à un point tel que les auteurs de tels actes n'ont absolument pas conscience de la portée de leur geste ?

Le poids de l'histoire

Ce sont notamment les plus pauvres qui sont visés par une telle affiche, ce sont ceux qui n'ont pas les moyens de se défendre. Dans les États-Unis de l'époque de l'esclavage puis de la ségrégation, le blackface était un moyen pour une classe sociale de montrer sa domination sur celle qu'elle exploitait en se moquant d'elle. Les auteurs ne se considéraient pas racistes dans le sens où nous le percevons aujourd'hui, car c'était pour eux dans l'ordre des choses. Un ordre qu'ils pensaient immobile pour l'éternité. Ce sentiment s'exprimait également

dans les anciennes métropoles coloniales. Il suffit de se rappeler du « tirailleur sénégalais » sur les boîtes de chocolat en poudre Banania et de son slogan en « français petit nègre » : Ya bon ! À l'époque de sa création, ceci était considéré comme une œuvre d'art, mais des voix se sont élevées toujours plus nombreuses au fil du temps en France pour dénoncer une image raciste, car la France a évolué. Elle a même reconnu que ses anciens dirigeants avaient commis un crime contre l'humanité en autorisant et en codifiant l'esclavage. Une société raciste avait alors été créée de toutes pièces afin qu'une classe dominante puisse amasser des profits considérables. Elle a été le régime officiel de La Réunion pendant plus de la moitié de son histoire.

Pour une approche politique

De ce passé de violences restent de nombreuses traces à La Réunion. C'est notamment la surreprésentation des descendants d'esclaves parmi les pauvres. Et cela se traduit également sur le plan des mentalités, avec l'irruption dans le public d'une affiche comme celle du festival Même pas peur. Les pauvres peuvent faire l'objet de moqueries, mais qu'en est-il de la classe dominante ? En effet, puisque selon ceux qui l'invoquent la liberté d'expression artistique est sacrée, alors pourquoi ne pas avoir corrigé le tir en publiant une seconde affiche pouvant être interprétée comme une caricature méprisante de la classe dominante à La Réunion ? La liberté d'expression artistique dans ce cas n'est-elle pas sélective ? Ses limites ne se confondent-elles pas avec un vieux fond hérité de l'esclavage et de la colonisation ? Comme l'écrivait Témoignages du 8 janvier dernier, la lutte contre le racisme à La Réunion mérite une approche politique. Un passé de violences ainsi que leur persistance sous la forme des inégalités qui sont imposées mettent en évidence cette impérative nécessité. C'est dans le politique que se situe l'explication d'un fait qui souligne la fragilité du « vivre ensemble » à La Réunion.

M.M.

Edito

Changement climatique et usage de l'eau

En Corse, l'eau manque, la sécheresse s'est installée. Cette situation pèse sur les ressources disponibles pour la population. Dans la région du Cap Corse, un réservoir destiné à alimenter le réseau d'adduction d'eau potable n'est actuellement rempli qu'à 20 % de sa capacité. Habituellement à cette époque de l'année, il doit l'être aux deux-tiers. C'est ce qu'indique un article paru dans « le Journal de l'environnement ». Face à la pénurie, les pouvoirs publics réfléchissent à la mise en place d'une usine de dessalement de l'eau de mer pour produire de l'eau potable.

Plus près de nous, la ville du Cap est également confrontée à la pénurie. Si les réservoirs qui alimentent cette agglomération de 4 millions d'habitants ne reçoivent pas d'eau de pluie au cours des semaines qui viennent, alors l'eau du robinet sera coupée sauf dans les hôpitaux et dans les services où elle est indispensable. Pour les particuliers, il faudra se ravitailler dans les fontaines, pas plus de 50 litres par jour et par personne. 200 points d'eau seront ouverts au public, ce qui fait une moyenne d'une fontaine pour 20.000 habitants.

Ces différents exemples illustrent le dérèglement du climat. La répartition de la population sur la Terre s'est faite en fonction de la présence de l'eau. Cette ressource indispensable à la vie est source de conflit. C'est ainsi qu'une des motivations de la guerre menée par Israël au Moyen-Orient est le contrôle de l'eau. Ce pays a ainsi annexé unilatéralement le plateau du Golan. Ce territoire syrien est considéré comme le château d'eau de la région. La discrimination subie par les Palestiniens sous occupation israélienne se matérialise aussi par l'accès à l'eau dans l'agriculture.

À La Réunion, cette question est toute aussi essentielle. Elle doit prendre en considération l'usage qui est fait du précieux liquide. Quand EDF a choisi de construire la centrale de la rivière de l'Est, le changement climatique était loin d'être aussi connu qu'aujourd'hui. Dès cette époque, le PCR a combattu ce projet, estimant que les 500.000 litres d'eau douce rejetés en mer doivent être valorisés autrement que par une simple utilisation dans des turbines. Cela reste d'autant plus d'actualité que la population continue d'augmenter, ce qui n'est pas le cas des ressources. Aux propositions de stockage par la construction de retenues collinaires, il est nécessaire d'en ajouter d'autres au sujet d'un usage différent de l'eau. Cela suppose de ne plus la considérer comme un produit que l'on jette après une seule utilisation. Car plus le temps passera, et plus les 500.000 litres d'eau rejetés chaque jour en mer à Sainte-Rose apparaîtront comme un luxe que l'on ne pourra plus se permettre.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Ahmet Ogras et Abdallah Zekri en visite dans notre île

Une délégation du CFCM à la rencontre du « faire ensemble » réunionnais

Une délégation du Conseil national du culte musulman (CFCM) est actuellement en visite dans notre île. Composée de son président Ahmet Ogras et de son délégué général . Abdallah Zékri, elle vient pour un échange d'expérience à l'invitation du Conseil régional du culte musulman présidé par Housen Amode, au moment où se pose la question de la restructuration de l'instance représentative de la religion qui compte le plus de pratiquant en France.

Housen Amode, président du CRCM, Ahmet Ogras (président du CFCM), Abdallah Zékri (Délégué Général et également président de l'Observatoire National contre l'Islamophobie), et Iqbal Ingar, président de la Grande mosquée de Saint-Denis, tenaient hier une conférence de presse en présence d'autres représentants du culte musulman à La Réunion. L'objet était de présenter la mission dans notre île de la délégation du CFCM conduite par son président élu l'an dernier. Housen Amode en a tout d'abord rappelé l'état d'esprit : « on parle souvent d'une exemplarité de l'islam à La Réunion. Ce n'est pas forcément transposable. A un moment où il est question de réforme, important que l'on puisse s'exprimer. Nous avons des acquis depuis 1850 et nous tenons à notre autonomie. La délégation ira à la rencontre de tous les acteurs de l'islam à La Réunion (présidents de mosquée, oulémas, institut de théologie de la Plaine des Cafres, responsables d'écoles notamment), ainsi que du Groupe de dialogue inter-religieux. Elle sera également reçue par plusieurs institutions.

L'État doit accompagner, pas imposer

Ahmet Ogras souligne « un grand moment de partage, d'échange, avec une réussite de la pratique de l'islam dans ce département français ». « En France, on parle de restructuration de l'islam de France. Le nouveau CFCM », poursuit-il. Il

observe tout d'abord que « sur cette île, tout le monde est uni, c'est essentiel pour avoir une cohésion nationale. La cohésion nationale est la priorité. En France on parle beaucoup de vivre ensemble, ici on est dans le faire ensemble ».

« Ce qui est à traiter, c'est la formation », souligne-t-il. C'est celle des immams, des savants et plus largement de toutes les personnes qui ont accès à la medressa. Il est important que le citoyen ait accès à la formation de sa religion, dit-il en substance.

La délégation veut également étudier le fonctionnement des lieux de culte, car à La Réunion, ils reposent sur un autofinancement, sans fonds publics ou étrangers.

« Le GIE Hallal est l'autre sujet important de discussions », précise-t-il.

La visite de la délégation a lieu dans un contexte particulier. En effet, il est question de faire évoluer le CFCM. Pour la délégation, une telle évolution est indispensable, mais le pouvoir politique ne doit pas s'immiscer dans les pratiques religieuses. En effet, une telle éventualité constitue une remise en cause de la loi sur la laïcité de 1905, qui protège les religions et leurs pratiquants dans la République.

« On a toujours voulu nous vendre un islam de France, je ne le reconnais pas », déclare Abdallah Zékri, « parle-t-on de christianisme de France ou de judaïsme de France ? L'islam est une religion universelle au même titre que le judaïsme ou le christianisme ».

« Nous sommes intégrés, en France, c'est 4e et 5e génération d'enfants d'immigrés, nos enfants ne parlent pas arabe. Nous respectons la laïcité, qui est la non-ingérence de l'État dans le culte. Mais c'est mal parti quand des hommes politiques veulent nous dire comment pratiquer notre islam », affirme Abdallah Zékri. « Que l'État soit accompagnateur, mais il n'a pas à nous dire comment faire la prière ». Et de rappeler que le prêche est un moyen de combattre Daesh, qu'il soit en arabe ne doit pas poser problème. D'ailleurs, précise le délégué général du CFCM, des immams font des traductions immédiates.

Ahmet Ogras indique qu'« Emmanuel Macron doit rester dans son rôle de chef d'État. La culte musulman n'est pas sous la coupe de l'État, sinon on remet en cause la laïcité.

On nous a imposé une Fondation islam de France, culturelle, dirigée par un non-musulman, ancien ministre de l'Intérieur », Jean-Pierre Chevènement. Imagine-t-on une Fondation catholique de France dirigée par un non-catholique, interroge Abdallah Zékri.

L'islam est la première religion de France en termes de pratiquants, ajoute le président du CFCM. Il y a donc nécessité d'anticiper pour augmenter le nombre des lieux de culte. Il note qu'à La Réunion, les élus ne mettent pas des batons dans les roues quand des musulmans veulent acheter un terrain pour construire une mosquée, ce qui n'est pas le cas en France. « Il faut permettre à Paris de garder son sang-froid et de dire que cette population est française et européenne », ajoute le président du CFCM, car « l'Europe est à deux doigts de basculer dans le populisme et nous sommes les premières victimes ».

Autrement dit, la discussion doit avoir lieu avec le CFCM.

« Nous demandons la réciprocité »

Abdallah Zékri rappelle pour sa part une montée des actes visant les pratiquants de l'islam en France. « La montée de Daesh et du terrorisme en Europe a fait beaucoup de dégâts. Les musulmans sont les premières victimes », dit-il, rappelant que plusieurs dizaines de musulmans sont décédés dans les attaques du Bataclan et de Nice. Il déplore le débat porté par des responsables politiques qui utilisent le discours identitaire, plutôt que de parler des problèmes qui touchent la population. Ces dirigeants oublient l'histoire de l'apport des immigrants nord-africains en France : « si nous sommes là, ce sont nos ancêtres qui sont venus se faire tuer pour libérer la France. Ils

ont payé de leur vie. D'autres sont morts sur les chantiers pour reconstruire la France », rappelle le président de l'Observatoire national de l'islamophobie. Ils cachent aussi les responsabilités dans la situation actuelle : « l'implication de Bush en Irak, de Sarkozy en Libye, ont alimenté la montée du terrorisme ». Victimes d'attentats, les musulmans le sont également par la montée du racisme. Les chiffres croisés du ministère de l'Intérieur et du recensement des plaintes soulignent qu'à chaque attaque terroriste, celles visant les musulmans connaissent une dramatique augmentation.

Le délégué général du CFCM rappelle l'appel se rapprocher de toutes les églises de France au lendemain de l'assassinat du père Hamel. Une délégation du CFCM s'était rendue à Rome porter la solidarité, le Pape avait été très touché par cette initiative, poursuit-il. « Nous demandons la réciprocité. Quand il y a des actes anti-musulmans, nous souhaitons que les autres s'expriment ».

À La Réunion, cette réciprocité existe. Houssem Amode souligne que l'évêque exprime sa solidarité systématiquement avec les victimes d'actes islamophobe. Il met également en avant l'importance du Groupe de dialogue interreligieux. À son appel, une marche blanche réunissant 3.000 personnes avait eu lieu entre la grande mosquée de Saint-Denis et la cathédrale au lendemain de l'assassinat du père Hamel à Saint-Etienne du Rouvray par des terroristes.

Le président du CRCM ajoute que « tout ce qui se passe à l'international peut avoir des conséquences. C'est de notre responsabilité. On est un peu plus à l'abri », mais la vigilance s'impose car avec le développement des outils de communication, le risque d'importer des conflits augmente.

M.M.

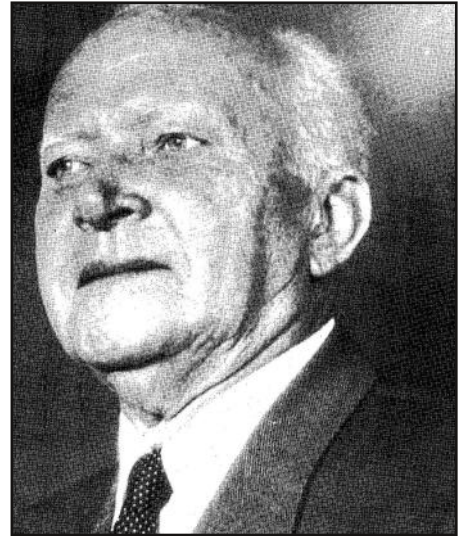
En souvenir d'Ary Payet

Ary Payet est né le 21 février 1923 à Saint-Joseph. Deux décennies plus tard, au terme de ses études et du service militaire, il se retrouve à Saint-André où il effectuera la totalité de sa carrière dans l'Education nationale – de 1946 à 1979 – en tant qu'instituteur puis professeur de collège. Parallèlement à sa profession, Ary Payet s'implique dans la vie associative, syndicale, et politique.

Militant sportif, mais aussi de la laïcité, il œuvre durant de nombreuses années au sein de la FOL (Fédération des Œuvres Laïques). Organisation dont il est l'un des membres fondateurs. Ary Payet s'engage également dans le syndicalisme enseignant, au sein du SNI (Syndicat National des Instituteurs) où il est constamment au premier plan.

Mais c'est incontestablement son engagement politique et son combat au sein du PCR qui marqueront le plus les Réunionnais. Militant exemplaire siégeant au sein des instances dirigeantes du Parti, Ary Payet va mener la lutte principalement dans l'Est de l'île, aux côtés des planteurs, des ouvriers et des plus démunis, et plus particulièrement à Saint-André où il sera candidat à diverses élections et où il lui a fallu faire preuve de courage pour faire face aux insultes de ses adversaires, à la violence, et à la répression.

Ary Payet était toujours animé par cette volonté de défendre la démocratie et les libertés, comme cet après-midi de mai 1986 où avec plusieurs autres militants communistes, il était poursuivi devant la Justice pour s'être opposé aux nervis de Jean-Paul Virapoullé aux cantonales partielles d'août 1985. S'adressant alors au Président de la Cour d'Appel de Saint-Denis, Ary Payet avait déclaré : « Je ne suis coupable d'aucun crime, ni délit. Je suis un militant du Parti Communiste Réunionnais. Et si c'est à ce titre que je suis condamné, j'en se-



rai fier ». Finalement, il avait été relaxé, ses camarades aussi.

Cette témérité dont il a fait preuve au cours de ses longues années de lutte, sa loyauté, sa fidélité inébranlable envers son Parti, lui avaient valu l'estime de la population, d'où sa brillante élection, trois ans plus tôt, en mars 1983, comme Maire de Sainte-Rose. Un mandat qui s'achèvera en mars 1989, après la trahison de son premier adjoint, le « célèbre » actuel maire de la commune, ex-giscardien, reconverti au socialisme au soir du 10 mai 1981 et macroniste heureux, depuis peu ! Ary Payet s'éteint trois mois plus tard, le 12 juin 1989. Il avait 66 ans. C'est le choc à Saint-André où la population ne s'est pas encore remise de la disparition brutale de Laurent Vergès survenue huit mois plus tôt, le 12 octobre 1988.

Presque 30 ans après sa disparition, l'image d'Ary Payet reste dans les mémoires de celles et ceux qui l'ont connu ou côtoyé. Tout comme ce dicton crée qu'il avait l'habitude de lancer à ses camarades : « Kont pa toujour dési baton gran-papa, pou travers la riviér ». Salut Ary.

Paul Dennemont

In kozman pou la rout

« Banzo in kord »

I di osi mandoline in kord. Té koi sa ozis ? Lété in sharète in brankar avèk plizyèr kondané dsi la gosh épi dsi la droite lo brankar. In gard shoum téi sirvèye l'opérasyon. Kèl l'opérasyon ? Sin-dni lontan l'av é tinete dann kabiné épi in foi par somenn sharète in brankar téi ariv pou dégaj lo tinète. L'èrla bann kondané téi trap tinete plin épi téi mète in vid a la plas. Lo kaka téi i sèrv pou fé l'angré natirèl pa tro loi lo kap Bernar. Apré banzo in kord, la pran kamion épi téi mète in tinette par kazyé. Mé z'ami, mi pé dir azot sa téi pi mové. Kan kamion kaka téi pass, avan l'èr vnir in pé réspirab téi falé atann lo tan. Alé ! Mi lèss azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

Listoir Cheddar Man : promyé z'ansète noir bann z'anglé blon

-Dézyèm morso.

In roprezantasyon dann troi D par bann modélis

Si bann z'èkspèr la nyabou trouv in n'afèr konmsa sé par raport : la kalité lo l'ADN bien konsèrvé épi in nouvo téknik pou sékans sak i apèl lo jénome la mète o poin sé dèrnyé tan. In shèrshèze i apèl Selina Brace, èl mèm la pèrs in trou koté la tanp Cheddar Man pou trap la matyèr nésèsèr pou fé in bon l'analiz l'ADN.

Lo léskélète lété dann in grote é lo tan té a popré parèy dopi détàn é dé tan. Donk l'ADN la pa dégrédé. Avèk lo bann z'informasyon bann savan la trouv la-dan épi in skanèr lo krane tout antyé, la nyabou fé in modèl dann troi dimansyon pou tash moiyn trouvé kisa i boug té i rosanm.-kisa so l'ansète bann z'anglé téi rosanm.

In drol do konbinézon

Cheddar Man té i fé parti in popilasyon bann shasèr-pèshèr f téi sort dann moiyn-oryan pou ariv ziska dann l'anglètèr an pasan par l'érop di nord si la finisyon lo dèrnyé pèryod glasyèr. Zordi, i pé dir, néna dsan pour san lapopilasyon bann blan GB i désann so bann moun la épi i pé konsidèr Cheddar Man konm in z'ansète azot.

Son l'éskélète lé zordi éspozé dann mizé listoir bnatirèl la vil dé londres. In zournal bann z'anglé The indépèdant la koz avèk in sèrtinIann Bames, in dirèktèr la roshèrch é la pèrsone la di.

Sanm pou moïn, la pa arienk la késtyonn po lé intèrésan. Sak i poz amoin késtyon sé lo drol konbinézon i donn lo ga in l'aparans ni pé pi ir dsi pèrsone zordi. La pa solman la po noir épi lo zyé blé, mé galman la form son fiigir. Sanm pou moïn, zordi lé pa posib kroiz in moun konmsa kék par dsi la tèr... Chris Stinger pou son par i di toulmoun i koén néna d'moun dopi o moins in milyon z'ané dann GB mé dopi lo dèrnyé glasiasyon sé lo sèl éskélète in moun konmsa la fine trouvé.

Bann nouvo manyèr manzé

Pou asplik koman la po la shanj koulèr épi la vni pli klèr in shèrchèr i trouv dé l'ésplikasyon :

Bann po klèr l'ariv dopi dis mil zané a popré pars pèryod-la demoun la lans a fon dann l'agrikiltir. Donk lo réjime manjé la shanjé é la vni pli pov késtyon vitamine D... Sa i vé pa dir Cheddar li mèm épi son bann kolèg la invant l'agrikiltir, mé d'ot moun l'ariv par kantité épi zot té i métriz l'agrikiltir donk la shanj lo réjime manjé, tèl fason la po bann demoun la vni plizanpli klèr.

Solon bann savan, demoun i pans z'ot zansète l'avé mèm koulèr ké zot é sa sé in n'afèr la pa vré san pour san é mèm zot lété pa parèye ditou avèk in patrimoine zénétiq lété pa parèye la z'ot.

(dézyèm morso la fini)

Justin